

Bertrand LECHEVALIER

L'UNIVERSITÉ ET LES SAVOIRS PROFESSIONNELS : LES AVATARS D'UN MODÈLE MÉDIÉVAL ?¹

Résumé : L'intervention tente d'éclairer le thème commun par des rappels historiques fragmentaires qui montrent l'ancienneté de l'opposition entre la reproduction interne de l'institution et les modalités variées d'une professionnalisation à l'externe. A chaque restructuration, les Universités ont tenté de récupérer des domaines de formation menacés par des concurrences extérieures. Certains secteurs nouvellement créés en ont tiré bénéfice. Seul le sacrifice de ces tensions sur l'autel d'une adéquation rêvée aux exigences de l'économie entraînerait une nouvelle donne, mais les spécialistes universitaires de ces questions ne manqueraient pas d'y trouver encore leur compte.

Mots-clefs : professions, professeurs, *otium*, enseignement supérieur, universités.

J'ai voulu inaugurer la série de nos entretiens mensuels... Je me suis par là condamné à rôder la formule (et à essayer les craies), et j'ai pris volontairement le risque de traiter, cavalièrement, hors de ma spécialité, la question pouvant introduire notre thème général.

Loin d'être un accident de l'actuelle conjoncture, le problème des savoirs professionnels peut être dit consubstantiel à l'histoire des Universités et donc, en un sens, posé dès le Moyen-âge, telle sera ma première thèse ; la deuxième est que, s'il s'est maintenu à travers maintes transformations des institutions et de leur contexte, ce fut, bien souvent, au détriment de l'*Alma Mater* ; enfin je voudrais cadrer les données actuelles de cette problématique - objet de nos futurs débats - en montrant que l'éclairage du passé accuse le relief des réalités d'aujourd'hui. Sans être strictement parallèle à ce triple questionne-

¹ Intervention lors de la séance Pluridis du 3 Décembre 1992. Le style oral de l'exposé a été conservé.

ment, la périodisation de mon survol historique, tout à fait dénuée d'originalité, implique trois parties ; du Moyen-âge à la Révolution, de l'université impériale au milieu du vingtième siècle, et, plus brièvement, parce que ouverte à d'autres approfondissements, depuis les restructurations postérieures à 1968².

1. Dans notre tradition française, le modèle universitaire dominant est, on le sait, le modèle parisien. C'est lui que je retiens, sans souci, faute de temps, de suivre sa genèse historique. Vous connaissez sa structure achevée ; les quatre Facultés et leur hiérarchie : les Arts en soubassement, la Théologie, le Droit et la Médecine en superstructure. Vous n'avez pas oublié le système des grades, la longueur du cursus, la logique de reconnaissance progressive de qualification et sa finalité interne qui, du baccalauréat des Arts, mène certains au professorat des facultés supérieures après le doctorat. Là, l'objectif universitaire est clair ; la transmission des savoirs englobe la reconnaissance, par cooptation, d'une valeur professionnelle. On pourrait donc risquer l'idée que dans un monde de métiers et de corporations, il n'est de professions qu'universitaires, puisque *profiteri* veut dire étaler publiquement son savoir (en en tirant bénéfice). Ce savoir, selon la culture savante de l'époque, étant théorique, traditionnel, mais enrichi et controversé par « des nains juchés sur les épaules de géants » (la formule est de Bernard de Chartres). Il est certain qu'avant le développement des sciences expérimentales, et en un temps où les Arts libéraux étaient opposables aux arts serviles, le modèle universitaire a monopolisé, en un processus d'autoreproduction, un mode de professionnalisation, par des titres reconnus dans le domaine de la plus haute culture. Songez à ce corps privilégié, à ses franchises et ses autonomies (administrative, judiciaire, financière), à ses polémiques avec les pouvoirs (l'Évêque ou le chancelier, le Roi, la Papauté...), à ses jeux politiques pour sauvegarder ses privilèges, à ses querelles internes pour la possession de chaires en nombre limité, comme avec

² En accord avec R. Bourdoncle, modérateur de la séance, l'exposé doit durer une heure, suivi d'un débat d'une demi-heure.

les ordres Mendiants, lors de controverses théologiques qui font penser aux démêlés de la Philosophie et des Sciences Humaines, plus près de nous³. Encore faudrait-il dialectiser ces raccourcis par des évocations grosses d'autres rapprochements : comment l'autoreproduction professionnelle, inflationniste, a donné occasion de fournir un personnel « d'experts », sur l'extérieur, à l'Église, à l'État naissant, par le biais de professions juridiques en particulier. J'évoque par là les théologiens qui menaient les conciles, les Robins de nouvelle noblesse, les parlementaires. Professionnalisation indirecte donc d'un personnel d'administrateurs des divers pouvoirs... Permettez-moi une citation à propos de ces nouvelles noces de Philologie et de Mercure⁴ :

« On arrivait ainsi à un paradoxe : l'Université était devenue un tel organe de formation professionnelle qu'elle détournait les professeurs eux-mêmes de ses propres rangs, puisque la poursuite de la richesse était encore plus importante que celle du prestige ».⁵

Ces signes d'un relatif abandon des finalités internes de l'institution ne sauraient, à l'évidence, faire songer à de plus modernes cumuls !

Avant d'abandonner la description de cette première logique, je voudrais évoquer des cohérences, fragilisées à la longue, qui en étaient à l'origine solidaires : du côté du coût économique la solution des œuvres universitaires charitables envers les étudiants pauvres, le cantonnement relatif des moins fortunés en Arts et en Théologie, les problèmes de droits d'inscription, de frais d'examens, et les ambiguïtés d'un statut ecclésiastique, hybride, avec ses bénéfices et ses franchises (Abélard marié, ou Rabelais curé de Meudon) que nous comprenons mal, tout comme Villon tant de fois gracié. Mais au bout du compte une idée simple : l'identité sociale forte d'une profession in-

³ A ceci près qu'à l'époque, les « Mendiants » faisaient individuellement vœu de pauvreté au sein d'ordres bientôt riches, et que les séculiers, à l'inverse... mais ils l'emportèrent !

⁴ Cf. Martianus Capella.

⁵ Michel Rauche : *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*. T.I.

telle que celle qui a réussi à transformer une finalité culturelle qu'on imaginerait personnelle en une appartenance corporative prestigieuse, et autorisée (de la bulle pontificale fondatrice à la licence d'enseigner délivrée par le Chancelier). Dans une société marchande, un nouveau négoce est né, celui de l'*otium*, cette réussite méritait bien qu'on parlât aujourd'hui encore de professionnalisation à l'Université.

Ibis. Mais il y eut des concurrences, y compris pour le Haut Enseignement : Collège de France, Académies, écoles militaires, et plus tard, au XVIIIe siècle, les écoles de l'État royal. Comme si les savoirs professionnels dans le domaine des sciences appliquées ne pouvaient être d'essence universitaire. Pour une appréciation de la question à l'époque des Lumières, allez donc relire ce *Plan d'une Université* de Diderot⁶. Sous la plume de l'encyclopédiste, l'Université française donne l'apparence d'être restée contemporaine de ses fondateurs « gothiques ». A propos de la Faculté des Arts, devenue enseignement de collèges, « longue et stérile avenue », l'auteur dit qu'elle a pour avantage de contraindre ses élèves à des choses frivoles mais difficiles, « habitude qui donne une merveilleuse facilité pour les objets plus importants de toutes les fonctions de la société ». Cet argument d'exercice, de gymnastique intellectuelle vous le retrouverez pendant deux siècles dans des discours franco-anciens de préprofessionnalisation au sens large.

Or, à la même époque, naissait un mode de recrutement du corps enseignant par concours emprunté au modèle d'amplification des Facultés de Droit (l'Agrégation), et la Faculté des Arts (de Paris) assemblée pour la dispute des candidats inaugurait la première manière d'un mode de professionnalisation qui allait fournir en personnels de prestige les collèges royaux, et bientôt après, mais avec d'autres modalités, les lycées napoléoniens⁷.

⁶ *Plan d'une Université ou d'une éducation publique dans toutes les sciences*. Œuvres complètes. T.U. Club Français du Livre, 1971, p. 739.

⁷ Cf. les travaux d'André Chervel sur l'histoire de l'Agrégation.

2. Le rapport compliqué, pendant les premières décennies du XIXe siècle, des promotions d'élèves de l'ENS (seconde manière, celle de 1804) avec les enseignements de l'Université parisienne manifeste la relative autonomie de l'enseignement secondaire en voie de développement et la difficile professionnalisation des professeurs (du secondaire) eux-mêmes dans l'Université de l'époque. C'est que, pendant cette période impériale, l'Université, après la tourmente révolutionnaire, plus favorable aux grandes écoles, avait retrouvé une structure à peine transformée, toujours quatre Facultés : Droit, Médecine, comme devant, mais Lettres et Sciences, formes modernes des antiques *trivium* et *quadrivium*, cantonnées dans le partage Supérieur/Secondaire, à propos duquel je vous invite à relire Cournot⁸, lequel en 1864 appelle « professionnelles » les seules facultés de Médecine et de Droit, menant à des professions réglementées (ce qui ouvre une piste pour réfléchir à l'évolution des activités économiques appelées à la dignité d'être professionnalisées en Université)...

C'est donc décidément sous la Troisième République que les Facultés de Lettres et de Sciences, chez lesquelles l'essence avait précédé l'existence, se professionnalisèrent avec la création du corps des Maîtres de conférences (d'Agrégation), des boursiers (de licence et d'agrégation), bref des étudiants, mais aussi avec des bâtiments nouveaux, des bibliothèques et des laboratoires. Il est clair qu'en ce qui les concerne, c'est la formation des personnels du secondaire et du supérieur qui est leur premier objectif professionnel, il est aussi clair que bon nombre de leurs diplômés n'ont jamais visé la profession de professeurs, ou en ont été détournés par échec aux concours de recrutement, ce qui explique sommairement la réalité universitaire des années 1890-1930, même si on a craint depuis le début du XXe siècle de produire, par la croissance des effectifs, des déclassés, des aigris, des révoltés peut-être, par manque de débouchés correspondants à leurs ambitions de diplômés... A l'opposé, le fameux élitisme républicain, satisfait de son système de bourses, affiche que seuls les mérites vont

⁸ A.A. Cournot: *Des institutions d'instruction publique en France*. Œuvres complètes. T VII, Lib. J. Vrin. 1977.

permettre l'accès aux positions sociales dominantes et aboutirait à la situation suivante : (à l'Université) les seules professionnalisations quasi-gratuites concernent Droit et Médecine, alors que, en simplifiant, toutes les autres formations extérieures à l'Instruction Publique sont coûteuses. Où l'on voit que la gratuité (de l'enseignement) profite plutôt à ceux qui savent s'en servir et que le système médiéval fut, un temps, plus équitable : bourses pour les pauvres et dépenses pour les autres, équité moins formellement égalitaire mais peut-être plus juste. Aujourd'hui on voudrait bien augmenter les droits, mais il faudrait accroître les oeuvres...

3. Depuis longtemps de nouvelles réalités, prévisibles, commençaient de se manifester : avec l'expansion démographique, puis la croissance des pourcentages de bacheliers, bientôt suivie, fort logiquement, de celle des étudiants, lorsque le système connaît la célèbre crise de 1968 : l'enseignement de masse gagnait le second degré du Plan Langevin-Wallon, c'est-à-dire le Supérieur. Quand il avait fallu contourner les résistances des bastions traditionnels, on inventait des Instituts (ex. en Sciences Humaines : de psychologie, de sociologie, un jour de sciences de l'éducation, pour encercler la philosophie qui défendait ses chaires traditionnelles⁹). Vint donc l'heure des I.U. (Instituts Universitaires...) IUT, IUFM, IUP, par rapport auxquels il peut être pertinent de poser les problèmes de la professionnalisation, en une analyse de tout le système. On vit se créer des écoles de sciences de l'ingénieur, rattachées aux universités, on vit même, chose nouvelle, comme une planète parmi des étoiles, une première université de Technologie (Compiègne), bref une concurrence des grandes écoles par les universités, le XVIIIe siècle à l'envers. C'était comme une époque évolutive, certes, mais de relative stabilisation : des filières sélectives (CPGE, STS, IUT - pour prendre un exemple) et le tout venant dans les facultés traditionnelles, et habituellement plutôt en

⁹ Cf. Durkheim, « Sociologue » bordelais s'accommodant de la chaire de Buisson en Sciences de l'éducation pour monter en 1902 à Paris. Cf. Wallon, docteur d'État qui n'eut d'issue que... le Collège de France, dans une chaire de Psychologie de l'enfant et d'Éducation, introuvable en Sorbonne.

Lettres qu'en Sciences, et plutôt les filles que les garçons... Cette période s'achève, on peut créer des ingénieurs-docteurs (et réciproquement) ou des sélections masquées à "bac + 1", la donne est transformée, et je vous demande d'en tenir compte : la "pédagogie" a gagné l'Université, comme une mauvaise conscience ; les sociologues - non pas prophètes mais mémorialistes de malheurs - nous ont prévenus : « la problématique de l'échec scolaire » s'applique au premier cycle du supérieur. Le résultat, en cours de réalisation, est le passage en deuxième cycle de promotions plus nombreuses, en quête de modes d'insertion plus tardifs, qui ne peuvent être, dans nos secteurs, les seuls concours de la Fonction Publique... et c'est pourquoi non pas l'*Alma Mater* est muette, mais se met à parler de professionnalisation, il était temps. Voyons pourquoi, en une conclusion qui n'est, je l'espère, qu'une introduction générale et virtuelle à nos recherches communes.

3bis. Conclusions

Peut-on sans leurres, démocratiser une voie royale ? Finalité originelle, la reproduction interne élargie et la professionnalisation externe par migration des diplômés vers le marché des carrières les plus nobles - dans la culture d'une époque donnée - restent les deux faces traditionnelles du « modèle médiéval » étudié. Souvent facilitée par une certaine impuissance à accueillir la nouveauté, la concurrence d'autres types de formation, et ses conséquences (monopole menacé ou déclin temporaire des Universités) jalonnent, sous des avatars divers, huit siècles d'une évolution sinusoïdale de l'institution. Aujourd'hui elle est en phase ascendante.

Car l'élément déterminant, pour nos analyses, me semble être le nombre (des étudiants). Une grosse UFR de Province doit en avoir autant que le Quartier Latin à la fin du XIIe siècle ! L'incertitude, plus proche de vos préoccupations, sur les débouchés ou sur le profil des compétences socio-économiques de demain, se double de la moins imprévisible des données : toujours plus d'engagés dans des cursus post-baccalauréat ; des étudiants plus nombreux, en proportion de la démographie de référence, et dans des formations initiales plus lon-

B. LECHEVALIER

gues ; déjà l'obsolescence, relative mais entamée, des filières à « bac +2 » crée des flux d'entrée latéraux en cours d'études ; le gros des troupes a atteint le deuxième cycle. D'où le vertige devant l'attraction centripète les appelant en troisième cycle, par élimination différée jusqu'au bout ! Voici donc le temps des Diplômes d'Études Supérieures Spécialisées.

Sans doute les métiers deviennent-ils de plus en plus des professions, et les formations comprennent-elles de plus en plus des périodes de contact concret avec les réalités de terrain. On peut ainsi penser que les filières restées les plus académiques accepteront des diversifications les exonérant du poids des trop grands nombres. Les Universités, satisfaites de leur succès de clientèle, pourraient tenir l'unique discours des moyens, sans changements qualitatifs de leur offre. J'ajoute que dans leur refus partiel de servir uniquement l'économie, elles maintiennent leur vocation culturelle traditionnelle. On peut prétendre que l'avenir, c'est le temps de travail réduit et le loisir d'une culture désintéressée pour un plus grand nombre. Après tout, le négoce de l'*otium*, médiéval, pose aujourd'hui (avatar) la question des biens culturels.

Mais une chose est certaine (je termine).

La recherche d'ajustements novateurs, remise sans cesse en cause par le cours des choses, et donc difficile pour des institutions éprises de tradition et de longue durée, cette recherche qui mobilise déjà une partie de l'activité de chacun, s'accompagnera du développement de spécialités et peut-être de structures nouvelles. L'histoire montre des exemples de ces bénéfices internes sectoriels à l'occasion des crises successives. Notre groupe de réflexion en est un exemple, et les Sciences de l'Éducation, par leur nature et par leur passé, y sont intéressées. On opposait recherche et savoirs professionnels, et voici une recherche sur les savoirs professionnels, dans la logique évolutive faite de ruptures et de continuités, un progrès qui est porté par la demande actuelle.

Les conditions sont donc réunies pour un développement d'emplois universitaires nouveaux, cet enseignement d'optimisme cynique résulte de toutes les crises passées... Des professionnels universitaires

versitaires de la professionnalisation sont nés, j'en ai déjà devant moi, et qui maintenant ne vont pas manquer de poser des questions !

Bertrand LECHEVALIER

CREL – PLURIDIS

Université Charles de Gaulle - Lille 3

Abstract : The conflict between intra institution reproduction and various extra professionalization isn't a new one. History proves it. Everytime Universities have been reorganized, they have tried to capture formation areas covered by external competitors. Some recent departments have benefited from that. Such a tension could be abolished thanks to an utopian adequation with economic demands. But university experts at those domains certainly would take advantage of that.

Key words : professions, teachers, *otium*, academic education, universities.